

En route vers la labellisation « Commune Nature » !

En partenariat avec la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan, la Commune de Bertrange s'est engagée vers une gestion durable de l'espace public.

En effet, la commission environnement de notre Communauté de Communes a impulsé une démarche sur notre territoire pour accompagner les communes volontaires qui s'engagent dans une gestion durable des espaces publics. Cette opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

Bertrange a notamment été choisie pour être l'une des huit communes pilotes qui bénéficieront d'un accompagnement personnalisé par la FREDON Lorraine (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Lorraine).

Cet accompagnement consiste en la réalisation d'un plan de gestion différenciée nous permettant de perfectionner et faciliter l'entretien des espaces végétalisés et de présenter notre candidature à la labellisation « Commune Nature ».

La Commune est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts pour préserver la nature, protéger la ressource en eau et pour que votre environnement ne soit plus pollué par les pesticides liés à l'entretien de ces espaces.

Qu'est-ce que la gestion différenciée ?

La gestion différenciée est un compromis entre la gestion horticole et la gestion écologique des espaces verts qui consiste à adapter le mode d'entretien des espaces en fonction de leur fréquentation, de leur usage et de leur localisation. Les fréquences d'intervention, ainsi que les moyens humains et matériels sont adaptés, en essayant de maintenir une gestion la plus douce possible.

Les espaces verts sont ainsi classés en plusieurs catégories :

- L'espace d'entretien intensif bénéficiant d'interventions très fréquentes
- L'espace intermédiaire dont l'entretien est plus espacé
- L'espace naturel où la faune et la flore spontanées sont favorisées

A quoi sert la gestion différenciée ?

La gestion différenciée permet de favoriser la diversité des êtres vivants et des milieux naturels appelée biodiversité. Les espaces verts, comme les espaces naturels, servent aussi de lieu de vie pour des espèces animales et végétales sauvages de plus en plus menacées par la destruction ou la fragmentation de leurs milieux naturels. Un oiseau sur huit, un mammifère sur quatre et un amphibien sur trois est aujourd'hui menacé d'extinction.

Fin de l'utilisation des pesticides : une commune en avance !

Conscients des enjeux environnementaux, les services techniques municipaux ont abandonné l'utilisation des produits phytosanitaires et des pesticides dans la gestion des espaces verts communaux depuis plus deux ans, soit bien avant que la réglementation les y oblige. Les techniques alternatives dites « écologiques » demandent un passage plus fréquent qu'avec un traitement chimique. A l'échelle d'une commune, il est donc difficile d'éradiquer toutes les adventices. Entretien sans désherbant chimique, c'est aussi mieux accepter la végétation spontanée.

NATURE SAUVAGE EN VILLE

Côté paysage, la gestion différenciée permet de diversifier le type d'espaces verts qui s'offrent à vous et de retrouver des espaces de nature sauvage en ville. Elle augmente la biodiversité, c'est-à-dire la diversité des espèces animales et végétales et la diversité des milieux accueillant des espèces.

En quoi consiste la gestion différenciée des espaces verts ?

La gestion différenciée se caractérise par la mise en œuvre de pratiques de gestion différentes :

- Espacement des fréquences de tonte
- Fauche annuelle en fin d'été, sur certains sites, au lieu de plusieurs tontes dans l'année
- Paillage des pieds d'arbres, pieds de haies et massifs avec des copeaux de bois
- Désherbage alternatif : thermique, mécanique, manuel ou pas de désherbage du tout
- Taille douce des arbres et arbustes
- Enherbement spontané des espaces minéraux non fréquentés

Ces pratiques font évoluer l'aspect des espaces verts.

Dès cette année, la Commune met en application la gestion différenciée sur ses espaces grâce à l'élaboration de plans de gestion cartographiés, avec l'aide de la FREDON Lorraine.

A chacun de s'habituer et de faire évoluer son regard en tolérant d'avantage l'herbe qui pousse autour de nous. C'est la qualité de notre environnement et le bien-être de tous qui en dépend.

Attendez-vous à côtoyer certains espaces verts plus naturels où vous pourrez observer la faune et la flore sauvage de la région et profiter de l'incroyable spectacle de la nature !

www.bertrange.fr

www.fredon-lorraine.com

www.gestiondifferenciee.org/

www.plante-et-cite.fr

